 Allemont	Document maîtrisé	Commission :	EAU	Référence :	EAU-ANA
	PROCEDURE DE PRELEVEMENTS ET D'ANALYSES SUR RESEAUX D'EAU POTABLE			Edition du :	28/062012
Délibération du :					
Gestionnaire :				ADM	

**CONDITIONS ET MODALITES
DE MISE EN ŒUVRE DES PRELEVEMENTS ET ANALYSES BACTERIOLOGIQUES
REALISES EN INTERNE SUR NOS RESEAUX DE DISTRIBUTION
D'EAU POTABLE**

Ces opérations réalisées avec nos moyens internes n'ont pas pour objet de se substituer aux analyses officielles diligentées par l'Agence Régionale de Santé mais, d'apporter en complément à ce suivi un contrôle plus régulier de nos réseaux de distribution d'eau potable par l'utilisation d'un test simple de recherche et de quantification de coliformes E.coli et d'entérocoques sous 24 heures selon la méthode COLILERT.

Pour réaliser et fiabiliser ces contrôles, notre collectivité s'est dotée de l'ensemble des matériels et équipements nécessaires, et d'un local laboratoire spécialement dédié aux analyses.

L'objectif de résultats conformes aux normes sanitaires sera atteint par une mise en œuvre respectueuse de la procédure de prélèvements et d'analyses suivante :


➤ 1 : Points et fréquence de prélèvements :

Captages	PP	Fré/A	Réservoirs	PP	Fré/A	Autres points	PP	Fré/A
Moulin	CMO	1	Rivoire	RRO		Traverse	PTR	12
Sagnes Sup. Hautes	CSH	1	Creytel	RCR		Clot	PCL	3
Sagnes Sup. Basses	CSB	1	Econgères	REC		Rivoire	PRO	3
Sagnes Inférieures	CSI	1	Champeau	RCH		Combe	PCO	3
Rocher Collomb	CRC	1	Rocher Col	RRC		Creytel	PCR	3
Point triple Moulin	CMO1	5				Faures	PFA	
Point triple Sagnes S	CSS1	5				Ville	PVI	
Point triple Sagnes I	CSH1	5				Fonderie	PFO	12
						Pernière H	PPH	
						Pernière B	PPB	12
						Drairie	PDR	3
						Villaret	PVL	12
Mollard	CML	1	Mollard	RML		Mollard	PMO	12
						Articol	PAR	12
Rivier	CRI	1	Rivier	RRI		Rivier N	PRN	12
Rivier	CRI1					Rivier S	PRS	3

Au total, 64 points de prélèvements identifiés, soit 138 analyses annuelles.

En dehors de cette planification, des analyses ponctuelles dites « Spot » pourront être réalisées en fonction de conditions spécifiques d'exploitation de nos réseaux.

L'ensemble de ces points de prélèvements sont spécifiés sur document graphique informatique (EAUPRE).

 Allemont	Document maîtrisé	Commission :	EAU	Référence :	EAU-ANA
	PROCEDURE DE PRELEVEMENTS ET D'ANALYSES SUR RESEAUX D'EAU POTABLE			Edition du :	28/062012
				Délibération du :	
				Gestionnaire :	ADM

➤ 2 : Analyses :

Elles seront réalisées par les personnels formés à cette technique, dans la continuité des opérations de prélèvement et dans le respect strict de la procédure proposée par les laboratoires IDEXX.

➤ 3 : Tenue des fichiers résultats :

Ils seront enregistrés en temps réel sur fichier informatique en prenant soin d'indiquer, l'identification du point de prélèvement, la date, la présence/absence de pollution, le nb de coliformes recensés, la conformité de l'analyse (C/NC).

➤ 4 : Diffusion des résultats :

Dès la connaissance de résultats non conformes, l'information sera donnée au responsable des ST, à l'élu de permanence, au Maire pour prise de décision immédiate (correction technique et, si besoin communication auprès des usagers).

De manière générale, ils seront communiqués régulièrement par parution sur le site internet mairie et adressés pour l'année lissée avec l'envoi des factures annuelles.